

## **Discours de clôture**

Notre campagne prud'homale telle que viennent de la présenter Jacky et Richard, et l'enthousiasme avec lequel vous venez de l'accueillir me confortent dans l'idée que nous allons gagner !

Je vous avais demandé mardi dernier de faire de notre 50<sup>ème</sup> Congrès, un grand congrès, un congrès qui marque notre histoire, à un moment particulièrement....

Le résultat est à la hauteur de notre espérance, et plus encore !

Merci à vous qui avez permis que ce vœu se réalise. Merci également au comité de pilotage qui par son implication a permis cette réussite et merci enfin aux salariés de la confédération qui ont œuvré à ce succès.

Plus que jamais, je vous le dis fermement, fraternellement, affectueusement : j'ai confiance en vous, dans votre motivation, dans la mobilisation de nos équipes et finalement dans notre victoire... car ce sera d'abord VOTRE victoire.

Evidemment, j'ai conscience que ce ne sera pas facile, que la ligne droite qui nous sépare de l'arrivée est encore loin, et que le parcours est semé d'embûches et d'incertitudes.

Nous devons parcourir la distance, à la vitesse d'un sprinter, alors que nous avons déjà un marathon dans les jambes.

Certains observateurs estiment que l'objectif que nous nous étions fixés il y a six ans est tout, sauf réaliste.

Alors, mes chers amis, faisons nous plaisir : lâchons nous, et prouvons leur qu'ils ont tort !

Qu'ils ont toujours eu tort ! Déjà en 1964, Etait-ce réaliste de maintenir la CFTC ? Et pourtant 44 ans après la CFTC est toujours là.

Alors, aujourd'hui, faisons nous plaisir, et imaginons la joie que nous éprouverons bientôt, en leur prouvant encore, grâce à nos bons résultats, que la CFTC est là et bien là, et pour très longtemps !

Je crois d'autant plus que nous remporterons ce pari, notre pari, parce que notre Jacky « National » est aux manettes.

A l'heure de clore ce cinquantième congrès, c'est vers lui et les équipes qu'il a mises en place, que vont mes premières pensées.

Lui et moi, nous sommes des militants de la même trempe. Quand on nous confie une tâche, à partir du moment où c'est pour le bien de la CFTC et pour défendre nos valeurs, pour le monde du travail, nous nous attelons à la tâche sans rechigner et quoiqu'il en coûte.

Au bout du compte, l'expérience a souvent montré que le succès peut être au rendez vous !

Dans mes missions de président, Jacky m'a toujours apporté un soutien indéfectible et sans faille dans le calme comme dans la tempête. Quand nous devons prendre une décision, il m'a toujours donné son avis, toujours éclairé de son expérience avant de conclure : « fais ton choix ; de toute façon, je suis avec toi »

Durant sa longue vie de militant, qui est déjà bien remplie et qui est loin d'être finie, il a toujours eu comme ligne de conduite d'être au service désintéressé de la CFTC et de ses militants.

Nous devons aussi remercier Jacky du dynamisme qu'il a toujours su insuffler à l'ensemble du mouvement avec lequel il a toujours entretenu une relation forte et sincère ; nous lui devons son parler vrai, sans détour, cette faconde originale qui n'hésite pas à recourir aux images dont il a le secret. Ses formules savoureuses qui savent faire passer les messages et convaincre les interlocuteurs.

Aujourd'hui, il quitte ses fonctions de secrétaire général, mais, rassurez vous, il aura encore bien du travail ! Après les « prud'homales », il demeurera au service actif de la CFTC, notamment à l'Institut syndical de formation.

J'aimerai également rendre hommage à Jean-François Vanneste, un autre grand militant à qui la CFTC doit beaucoup.

Elle lui doit, d'abord, et entre autre, le renforcement de son implantation dans les Postes et les Télécommunications, à une période charnière de l'évolution de ce secteur.

La CFTC doit aussi à Jean-François une partie de son score aux élections prud'homales de 2002 : par sa connaissance du mouvement, par son attachement aux valeurs sociale chrétienne, par sa ténacité... i

Il a su transformer en profondeur la communication confédérale.

La CFTC doit, enfin, à Jean-François Vanneste, la rénovation des outils de formation de l'ISF.

Jean-François prend, aujourd'hui, une retraite méritée. Je le remercie du fond du cœur, pour les services qu'il a su rendre à la CFTC.

Enfin, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée particulière pour Guy Fazilleau qui, lui aussi, part à la retraite et qui, aux côtés d'Alain Deleu et ensuite à mes côtés, a participé à la transition entre la CFTC « maintenue », comme on appelait notre CFTC après la rupture de 1964, et la CFTC du XXI<sup>e</sup> siècle. Qu'il en soit, aussi, remercié.

Pour affronter les prochaines échéances et permettre à la CFTC de poursuivre sa route. Vous avez élu hier une équipe de 45 membres, qui elle-même a désigné le bureau confédéral qui vous a été présenté en début de matinée.

Je tiens ici, à tous les remercier en votre nom et je souhaite ardemment, que nous ayons toujours le souci de servir, comme Jacky, comme Jean-François, comme Guy et tant d'autres, la CFTC et, à travers elle, le monde du travail.

Car la CFTC n'est qu'un moyen au service d'une fervente ambition : la défense des intérêts matériels et moraux des salariés du privé, des agents de l'Etat, des demandeurs d'emploi et de leur famille.

C'est en ne perdant pas de vue cette ambition qu'ensemble, nous conduirons la CFTC jusqu'au prochain congrès de 2011, avec pour feuille de route la motion d'orientation !

La motion que nous avons votée est dense. Nous l'avons voulue, conçue et pensée de manière à ce qu'elle fixe un cadre ambitieux à notre action syndicale. C'est un véritable logiciel libre et ouvert, dont le texte adopté par le congrès constitue l'ossature.

Mais je souhaite que durant les trois prochaines années, chacun d'entre nous à la place qui est la nôtre, mais aussi tous ensemble, nous enrichissions notre projet pour le faire grandir et surtout concrétiser le Statut du Travailleur CFTC.

C'est une motion inscrite dans l'application de notre projet pour l'action adopté à Dijon à l'entrée du nouveau siècle qui permet d'identifier la CFTC.

Elle a été élaborée avec pour seul souci de promouvoir la dignité de la personne au travail et dans la société. L'économie est au service de l'homme, et non l'homme au service de l'économie, tel est le principe qui a présidé à l'élaboration de ce texte.

La crise actuelle nous montre à quel point l'idolâtrie de l'économie est dangereuse puisqu'elle assujettit l'homme alors qu'elle devrait contribuer à sa libération. Cette crise témoigne de l'urgence qu'il y a à rompre avec la philosophie du profit à tout prix et la financiarisation du capitalisme qui en découle.

C'est une motion qui avance des propositions, parmi lesquelles un plan de relance européen, la création d'indicateurs de la qualité de l'emploi, le renforcement des solidarités, notamment dans le domaine de la protection sociale, et l'avènement d'un syndicalisme de construction sociale tout entier tourné vers l'espérance de promouvoir la justice sociale.

Il sera de notre devoir, et de façon encore plus impérieuse dans les prochaines années, de faire avancer la cause des travailleurs dans les entreprises, dans les branches, et à l'échelle du pays tout entier, en conformité avec les valeurs sociales chrétiennes qui nous animent.

De nombreux chantiers se présentent à nous, à commencer, évidemment, par les élections prud'homales du 3 décembre prochain !

Nous en avons déjà largement parlé ce matin, je n'y reviendrais donc pas... si ce n'est, évidemment, pour vous encourager à porter fièrement les couleurs de la CFTC.

Parmi les échéances électorales figurent également les élections dans le secteur public :

- le 6 novembre, pour la fonction publique territoriale,
- et le 2 décembre, à l'Education nationale.

A l'heure où la Révision générale des politiques publiques – la fameuse RGPP de son petit nom - est en train, de démanteler le service public en supprimant des postes de fonctionnaires, de remettre en cause ses missions, au nom de critères européens essentiellement budgétaires, sans tenir compte de la crise actuelle qui les rend caducs !

Comprends qui pourra !

Certes, des économies sont possibles et certainement nécessaires, mais cessons de penser qu'un service public de qualité peut être géré, comme dans une entreprise privée, sur la recherche du profit immédiat.

Il faudrait qu'on m'explique une bonne fois pour toute, au nom de quelle logique économique répond le gouvernement lorsque, d'un côté, il adopte des mesures qui aboutissent à une quasi nationalisation d'une partie du système bancaire, et dans le même mouvement, il justifie la privatisation de La Poste.

Nous avons à développer la présence de notre syndicat dans la fonction publique où, comme dans le privé, nous ne sommes pas un syndicat comme un autre.

Nous sommes un syndicat qui entend construire l'entreprise, les services publics et la France de demain au nom du bien commun.

Nous sommes un syndicat qui tient compte des exigences et des besoins des personnels -salariés et agents des Fonctions publiques-, des usagers et des consommateurs et qui en ont assez d'être les dindons d'une farce qui ne fait plus rire personne !

Comme pour le privé, cela exige un engagement fort mais je suis confiant, mes amis ! .

Enfin, avec la nouvelle loi sur la représentativité, chaque élection professionnelle doit devenir, pour nous, la priorité. .

Nos délégués présents dans des entreprises où notre organisation n'atteint pas les 10 % nécessaire au maintien de notre représentativité sont inquiets.

Il faut qu'ils sachent que leur détermination, alliée au soutien actif de toutes les structures CFTC, géographiques, professionnelles et, bien sûr, de la Confédération leur permettra de relever le défi.

« Tous uniques, tous unis », le slogan qui nous a inspiré tout au long de la précampagne prud'homale n'est pas un vain mot, il est à notre image, il est porteurs de solidarités.

Mettons-le en œuvre ensemble et la CFTC a un bel avenir devant elle.

Dernier point : je vous demande de rester solidaires en toutes circonstances !

C'est parce que nous serons unis jusqu'au bout et que nous nous soutiendrons mutuellement, tous secteurs et syndicats confondus, que nous réussirons à atteindre partout les objectifs que nous nous sommes fixés !

Ne vous fiez qu'à vous même et à votre détermination, et envoyez aux orties les prédictions alarmistes des oiseaux de mauvais augures, ainsi les sondages qui pronostiquent tout et son contraire....sauf ce que seront nos résultats dans la réalité !

Cette nouvelle loi sur la représentativité confère, également une priorité au dialogue social dans l'entreprise, parce que, nous dit le ministre du Travail, je cite : « nous sommes face à une individualisation des rapports du travail » et que, « pour éviter que les salariés se trouvent démunis seuls face à leur employeur, c'est dans l'entreprise qu'il faut renforcer les syndicats ».

Personnellement, je reste très dubitatif voir très inquiet !

Je crains plutôt que cette nouvelle donne, affaiblisse le rôle de la branche, et livre les salariés, là où la représentation syndicale est inexistante, aux dictats du patronat ! Et fatalement, dans les petites entreprises le risque est énorme !

D'autre part, si cette loi définit la représentativité dans les entreprises de plus de 50 salariés, elle se contente de renvoyer à une négociation interprofessionnelle pour les PME et TPE qui doit être bouclée avant le 30 juin prochain !

Je vous **affirme** qu'il faudra compter avec la CFTC pour faire avancer nos propositions concrètes qui assurent une représentation syndicale dans les PME-TPE comme, par exemple, l'extension du conseiller du salarié, la création de délégués de site...

Mais, surtout, saisissons nous de cette loi pour développer la CFTC dans les entreprises avec le renfort des unions départementales !

Il est un autre chantier, je vous l'ai dit, que les organisations syndicales et patronales, si elles se veulent responsables, devront entamer: c'est celui du financement du dialogue social !

L'avenir des organisations professionnelles en dépend !

De l'aboutissement de ce chantier dépendra également le rétablissement de la confiance des salariés, et des entreprises, dans les organisations qui les représentent !

L'impulsion doit venir avant tout, des pouvoirs publics !  
Aussi, j'en appelle à la volonté du Premier ministre pour qu'il demande aux partenaires sociaux d'ouvrir dès le début 2009 ce chantier.

Nous ne pouvons plus continuer à travailler ainsi dans le climat de suspicion auquel nous sommes, toutes organisations syndicales confondues, confrontés.

C'est indigne et suicidaire !

Cette transparence que nous appelons de nos vœux, nous en sommes comptables et responsables devant nos adhérents et devant l'ensemble du monde du travail.

Pour accroître l'influence de la CFTC, je vous propose, mes chers amis, comme je l'ai déjà fait en juillet dans la lettre adressée à tous les adhérents, d'intensifier les coopérations, les alliances, les ententes avec d'autres syndicats sur le terrain !

Nous pouvons envisager, dans vos entreprises et vos administrations, des partenariats ponctuels sur des projets concrets et des revendications précises dans le respect de chacun.

Deux conditions impérieuses s'imposent, toutefois :

- Que les bases de cette coopération soient nettement définies dès le départ,
- Et que « alliances ponctuelles » ne nuise jamais au pluralisme, ni n'affaiblisse la place de la CFTC dans les entreprises !

J'engage également le Bureau confédéral ainsi que le Conseil confédéral, dès sa première rencontre à approfondir, au regard de notre motion d'orientation, notre stratégie d'action et de soutien aux équipes syndicales en relation avec les fédérations et les unions interprofessionnelles en y dégagant les moyens nécessaires.

Il s'agit dans le contexte actuel, de construire des stratégies qui nous permettent de faire avancer nos revendications aux services des travailleurs et de les réconcilier avec le syndicalisme qu'ils estiment avec raison, souvent trop divisés ou impuissants.

En toutes circonstances, dans notre volonté de révolutionner le paysage syndical, soyons conscients de la force d'attraction et confiants en notre CFTC et en sa capacité d'accueil.

Dotée d'une nouvelle équipe, d'un projet solide, d'objectifs ambitieux, nous voilà, de nouveau, parés pour propulser la CFTC dans l'Avenir.

La chute du mur de Berlin a laissé le syndicalisme révolutionnaire orphelin et déboussolé !

Aujourd'hui, l'effondrement du capitalisme financier va contraindre le syndicalisme d'accompagnement à revoir sa stratégie de compromission.

La troisième voie, celle de la construction sociale, que la CFTC a toujours incarnée s'ouvre désormais devant nous et devant le monde du travail !

Fiers de votre histoire, confortés dans vos valeurs, confiants dans votre avenir, je suis certain que vous ne laisserez pas échapper la chance qui s'offre à notre CFTC !

La spécificité de la CFTC dans le paysage syndical français repose sur l'attention portée à la personne !  
Toutes nos actions sont portées par cette ambition !

C'est cette ambition qui, par-delà nos différences nous réunit.

Ne trahissons jamais l'espérance dont nous sommes porteurs!

Ne nous trahissons jamais !

Un dernier mot et je vous laisse repartir sur le terrain où, dès lundi, j'en suis persuadé, vous reprendrez le combat !

Le général De Gaulle disait:

« C'est la grandeur de la France de ne jamais s'arrêter, car pour elle, cesser d'agir reviendrait à disparaître ».

Je pourrais, en le paraphrasant, en dire autant de notre CFTC :

« C'est la grandeur de la CFTC de ne jamais s'arrêter, car pour elle, cesser d'agir reviendrait à disparaître ».

Merci à toutes et à tous, bon retour et bons combats !